



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE DAMGAN MULTISPORT DU 03 OCTOBRE 2025

0. Ordre du jour

1. **Présentation du rapport moral de la saison 2024-2025**
2. **Présentation des activités de la saison 2025-2026**
3. **Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025**
4. **Présentation du budget prévisionnel 2025-2026**
5. **Proposition de modification du règlement intérieur**
6. **Renouvellement du Conseil d'Administration**

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Nombre d'adhérents inscrits : 386,
- Nombre de membres présents : 115,
- Nombre de membres représentés : 43,

soit un total de 158 présents ou représentés.

Le quorum de 97 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La mairie de Damgan est représentée par Claude Flinois et Lyliane Le Ficher.

C'est à 18h00 dans la Maison Des Damganais, que Patrick FERMIER, Président, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire en souhaitant la bienvenue à tous les présents.

1. Rapport moral de la saison 2024-2025

Le Président rappelle que l'objectif de l'association est de proposer des activités sportives et également, et pour une part aussi importante, de favoriser le lien social en développant un climat chaleureux.

Le Président présente le tableau de bord des activités (cf. Annexe 1).

L'année 2024-2025 a enregistré 436 adhérents pratiquant 704 activités, en hausse régulière d'une année sur l'autre.

On peut noter que sur les 436 adhérents, 313 sont damganais, 54 sont ambonnais, 21 muzillacais, les autres sont répartis sur 12 communes allant de Questembert à Nivillac et Sulniac, jusqu'à Vannes.

Les actions menées en 2024-2025 ont été les suivantes :

- Mise en place du cours de Qi Gong avec un intervenant bénévole,
- Roller - actions de développement de l'activité : cours auprès des écoles primaires d'Ambon, achat de matériel,
- Organisation de 5 stages de yoga d'une demi-journée,
- 5 réunions du Conseil d'Administration et une Assemblée Générale Extraordinaire le 20/06,
- Participation d'une élève en alternance pour encadrer les participants aux cours de Roller/Hockey
- Augmentation des salaires des salariés et modification des indemnités kilométriques des salariés

Le rapport moral est soumis au vote des participants. Il est approuvé à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

2. Présentation des activités de la saison 2025-2026

Les cours de l'an dernier sont reconduits avec deux nouveaux cours, un cours de Taï Chi et un cours de sophrologie, plus un cours de gym supplémentaire le mardi.

Un sondage a été fait en septembre sur d'éventuels nouveaux cours le mercredi : pilates débutant, cours tonique de gym ou cours mixte gym-stretching. L'un ou l'autre de ces cours ne sera pas ouvert car le nombre de personnes intéressées n'est pas suffisant.

Compte tenu de la satisfaction des adhérents, il est envisagé de reprogrammer des stages de yoga en 2025-2026.

3. Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025

Le Président présente le compte de résultats et le détail de la contribution des adhérents (cf. annexe 2).

Un adhérent demande si tous les professeurs ont le même salaire et pourquoi le tarif des activités de gymnastique est sensiblement plus faible que celui des autres activités. Le Président indique que tous les professeurs sauf un ont le même salaire. Le moindre tarif pour les cours de gymnastique est un choix de l'association pour permettre à un maximum de personnes – en grande partie retraitées - d'accéder à une activité d'entretien physique. On note que le nombre élevé d'inscrits aux différents cours de gymnastique permet cette tarification attractive.

Un adhérent demande si des subventions sont sollicitées auprès de la Mairie. Le Président répond que l'état des finances de l'association, très excédentaire, justifie qu'aucune subvention ne soit sollicitée et, si une demande était formulée, elle serait refusée. Les représentants de la Mairie acquiescent.

Le rapport financier 2024-2025 est soumis au vote des participants. Il est approuvé à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

4. Présentation du budget prévisionnel 2025-2026

Le Président présente le budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 (cf. annexe 3).

Les charges prévisionnelles de personnel augmentent de façon importante compte tenu de l'augmentation du nombre de salariés (on passe de 6 à 10) et des augmentations accordées.

Il souligne que ce budget présente un déficit prévisionnel de l'ordre de 5 400 €, ce qui est une volonté du conseil d'administration plutôt que d'augmenter les cotisations des adhérents afin de résorber une partie de l'excédent conséquent constaté de l'ordre de 13 000 € en fin de saison 2024-2025.

Le budget prévisionnel 2025-2026 est soumis au vote des participants. Il est approuvé à l'unanimité (aucun vote contre, aucune abstention).

5. Proposition de modifications du règlement intérieur

Suppression du paragraphe sur le protocole Covid-19.

Le secrétaire présente le détail de ce paragraphe.

Un adhérent évoque l'éventualité d'ajouter une ligne sur l'interdiction de venir aux cours en cas de symptômes Covid ou grippe.

L'assemblée vote unanimement pour supprimer le paragraphe sur le protocole Covid-19 et contre l'insertion d'une ligne sur l'interdiction de venir en cas de symptômes Covid ou Grippe.

Suppression de l'information d'assurance

D. Reveyron, précédent président de Damgan Multisport, indique que ce serait une obligation. Le bureau vérifiera et maintiendra l'article si c'est le cas.

Post réunion : il s'avère qu'une association a bien l'obligation d'information des adhérents sur la possibilité pour eux de souscrire un complément de couverture.

L'article est donc maintenu dans le règlement intérieur.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article X des statuts de l'association, un tiers du Conseil est renouvelable chaque année.

- Patrick FERMIER est sortant et ne se représente pas,
- Patricia LAROCHE, Annie LEROY, Claude MOREL et Nicolas ROBERT sont sortants et se représentent,
- Bertrand PECHEUR est démissionnaire,
- Pascal COLLIN se présente.

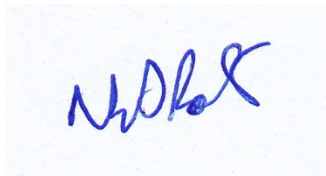
Le nouveau CA est alors le suivant (19 membres) :

- BERTHET Pierre
- BIRAULT Marie-Thérèse
- CATILLON Hervé
- COLLIN Christophe
- COLLIN Pascal
- DOUCHET Claire
- HUGAIN Pascale
- LAROCHE Willy
- LAROCHE Patricia
- LEROY Alexandra

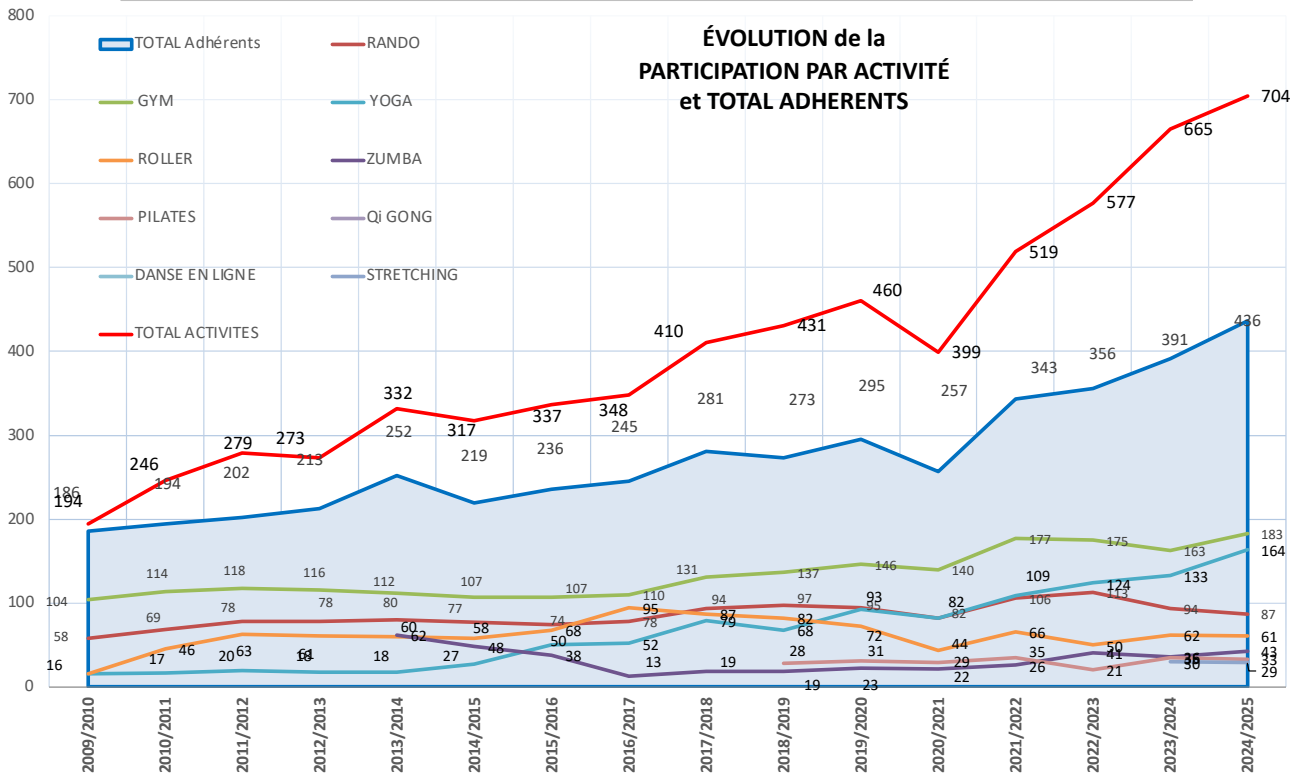
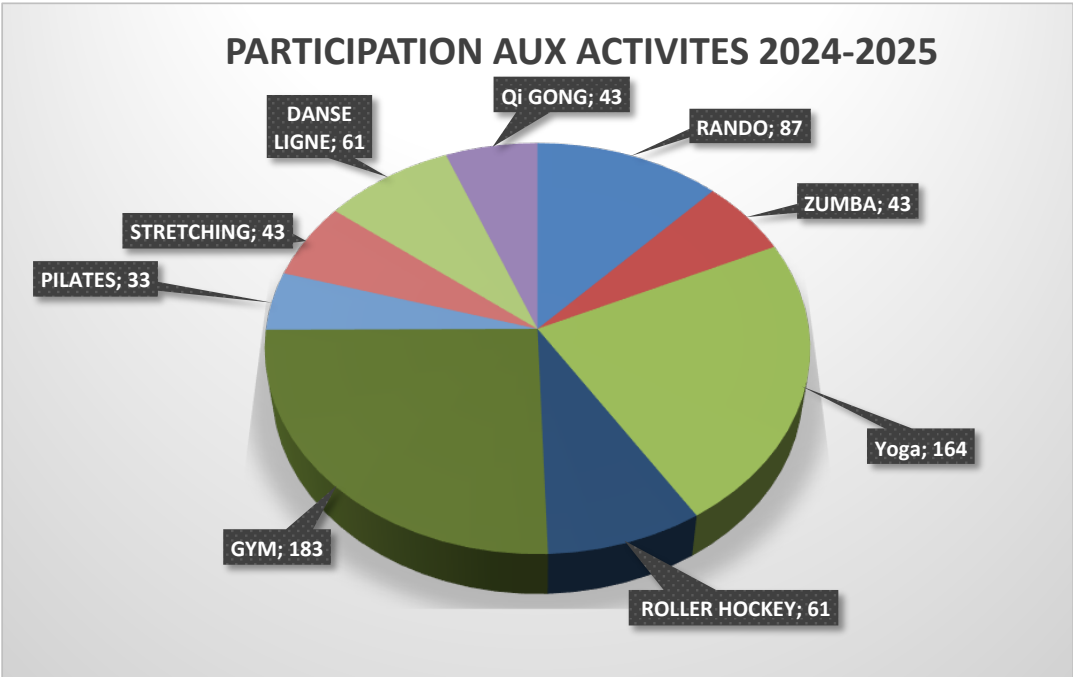
- LEROY Annie
- MASSACRIER Claude
- MOREL Claude
- MOUREAU Marc
- NICOLLI-LHOSTIS Frédérique
- ROBERT Nicolas
- ROUXEL-DE-CONINCK Pascalène
- SANNIER Maïté
- TABURET Christine

La nouvelle constitution du CA est approuvée à l'unanimité (0 contre, 0 abstention).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

<i>Patrick FERMIER</i> <i>Le Président</i>	<i>Nicolas ROBERT</i> <i>Le Secrétaire</i>
<i>Date : 09/10/2025</i>	<i>Date : 09/10/2025</i>
	

Annexe 1 – Tableau de bord des adhérents



Annexe 2 – Comptes de l'exercice 2024-2025

Damgan multisport		COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2024 au 31/08/2025	
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
60-Achats	2 381,37 €		49 748,61 € 1 466,74 €
Formations Roller	801,00 €		
Matériels gym, yoga, pilates, stretching	1 580,37 €		
61-Services extérieurs	1 273,90 €		
Assurance adhérents	1 273,90 €		
62-Autres services extérieurs	6 574,04 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 573,00 €		
Indemnités randos et pots adhérents	1 361,21 €		
Frais postaux	577,45 €		
Frais bancaires et gestion ANCV	62,38 €		
63-Impôts et taxes	514,04 €		
Impôts sur les sociétés	270,68 €		
Formation professionnelle continue	243,36 €		
64-Charges de personnel	33 349,09 €		
Rémunération des personnels	18 211,99 €		
Charges sociales	9 159,49 €		
Indemnités kilométriques professeurs	5 977,61 €		
65-Autres charges de gestion courante	1 523,66 €		
Licences FFRS	1 095,66 €		
Informatique et site internet	282,00 €		
Remerciements profs bénévoles	146,00 €		
TOTAL DES CHARGES	45 616,10 €	TOTAL DES PRODUITS	51 215,35 €
		Résultat saison 2024-2025	5 599,25 €
		Report 31/08/2024	34 341,67 €
		Bilan au 31/08/2025	39 940,92 €
		Réserve bloquée (0,8 x charges personnel)	26 679,27 €
		Disponible fonctionnement au 31/08/2025	13 261,65 €

TOTAL DES CONTRIBUTIONS DES ADHERENTS				49 748 €
Désignations	Nbre	Tarif	Dépenses	Recettes
Adhésions (ventilé sur activités)	436	30 €		13 080 €
Nombre total activités	704			
Gym	167	40 €	7 440 €	10 800 €
	16	45 €		
Randonnée	87	5 €	646 €	2 053 €
Yoga	119	105 €	15 374 €	22 682 €
	45	120 €		
Zumba	43	65 €	2 112 €	3 594 €
Pilates	33	90 €	2 219 €	3 583 €
Stretching	29	90 €	2 262 €	3 149 €
Qi-Gong	43	5 €	- €	1 014 €
Danse en ligne	61	5 €	- €	1 438 €
Roller-Hockey				
Salaire Professeur + interv écoles			7 173 €	
Ecole de patinage	40	50 €		1 943 €
Hockey enfants	12	50 €		823 €
Hockey ados	3	85 €		311 €
Hockey adultes	6	120 €		831 €
Total			37 225 €	52 222 €
Remises inscriptions partielles				- 2 474 €

Annexe 3 – Budget prévisionnel 2025-2026

Damgan multisport		Budget prévisionnel du 01/09/2025 au 31/08/2026	
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
60-Achats	1 500 €	Contributions des adhérents	51 472 €
Formations Roller	500 €	Intérêts bancaires	1 100 €
Matériels activités	1 000 €		
61-Services extérieurs	1 280 €		
Assurance adhérents	1 280 €		
62-Autres services extérieurs	3 315 €		
CDOS et AWA	1 870 €		
Indemnités randos et pots adhérents	1 350 €		
Frais postaux	30 €		
Frais bancaires et gestion ANCV	65 €		
63-Impôts et taxes	710 €		
Formation professionnelle continue	450 €		
Impôts sur les sociétés	260 €		
64-Charges de personnel	49 785 €		
65-Licences FFRS, informatique et site internet	1 362 €		
Informatique et site internet	282 €		
Licences FFRS	1 080 €		
TOTAL DES CHARGES	57 952 €	TOTAL DES PRODUITS	52 572 €
		Résultat prévisionnel saison 2024-2025	-5 380 €